

# S'élever ensemble

Plan de développement durable  
2026-2030

Créons un courant de changement



 **Cascades**

# Table des matières



Mots de la direction .....	3
Cascades, source de possibilités .....	5
<b>S'élever ensemble .....</b>	<b>6</b>

  
**Une nature  
préservée** 14

  
**Des produits  
écoconçus** 21

  
**Des employé(e)s  
accomplis** 25

  
**Des partenaires  
mobilisés** 29

Tableau synoptique.....	33
-------------------------	----

# Mots de la direction

## Mot du président

Face à l'imprévisibilité d'un monde où tout change à une vitesse fulgurante, il est tentant de croire que la technologie, les marchés ou les modèles d'affaires vont assurer l'avenir des entreprises. Dans ce contexte qui donne le vertige, nous cherchons toutes et tous des points d'ancrage. Chez Cascades, cet ancrage est clair : ce sont nos valeurs d'entreprise qui nous guident, nous rassemblent et donnent un sens à nos actions d'aujourd'hui et de demain.

**Nos valeurs : Respectueux de nature, Plus forts ensemble, Parler vrai, Meilleurs à chaque jour**

Née de la volonté de donner une seconde vie à la matière, Cascades demeure, plus de 60 ans plus tard, profondément guidée par ses valeurs. Elles constituent un cadre clair pour prendre des décisions alignées, favoriser la cohésion de nos équipes et guider notre développement. Elles expriment à la fois qui nous sommes et ce à quoi nous aspirons collectivement. Cette posture se reflète dans nos plans de développement durable : seize années consécutives de cibles mesurables, fondées sur la science et soutenues par des lignes directrices rigoureuses. Ces résultats sont rendus possibles grâce à l'engagement de nos équipes, à la collaboration de nos fournisseurs, à la confiance de nos clients et à l'implication des communautés où nous sommes implantés.

S'inscrivant dans cette continuité, notre 5<sup>e</sup> plan de développement durable pour 2026-2030 rassemble des priorités réaffirmées et une multitude d'actions concrètes qui élèvent nos pratiques, de la conception de nos produits à la gestion de notre chaîne de valeur, en passant par nos opérations. Notre objectif est clair : réduire notre impact sur l'environnement tout en amplifiant l'engagement de nos partenaires, la valeur créée pour nos clients et le bien-être de près de 9 000 Cascadeuses et Cascadeurs.

Nous savons d'expérience que les grands courants de changement se créent collectivement.

**Faire équipe avec Cascades, c'est choisir un partenaire qui conçoit des produits à plus faible empreinte pour soutenir vos propres objectifs. C'est aussi choisir un partenaire capable de démontrer ses engagements, parce qu'il les porte pour les bonnes raisons.**

Ensemble, on se propulse les uns les autres vers un avenir toujours plus durable.

**Ensemble, créons un courant de changement.**



**Hugues Simon**  
Président et chef de la direction

Question pour notre directrice corporative,  
développement durable

# Comment ce nouveau plan de développement durable élève-t-il nos pratiques d'entreprise ?

Depuis notre premier plan de développement durable en 2010, nos équipes ont été témoins de l'évolution des priorités de Cascades. Avec l'amélioration continue de nos pratiques, l'émergence de cadres de référence ou réglementaires et le rehaussement des attentes de nos parties prenantes, chaque nouveau plan est une occasion de bâtir sur les acquis du précédent, de poursuivre l'amélioration et d'élever nos standards.

Ce 5<sup>e</sup> plan de développement durable s'inscrit dans cette volonté, nous permettant d'aborder les enjeux émergents de façon innovante. Comme celui-ci a été guidé par une approche de double matérialité, la notion de matérialité financière a servi de trame de fond pour la priorisation des sujets couverts, de manière à arrimer ce plan aux priorités stratégiques globales de l'entreprise. Ce faisant, la notion d'évaluation et de mitigation de risques fait aussi son apparition dans nos priorités, reflétant l'importance grandissante accordée aux risques ESG dans les pratiques des organisations. Que les risques soient liés à la chaîne d'approvisionnement, à la biodiversité, aux changements climatiques, à la santé et sécurité, aux questions psychosociales ou à la rétention des talents,

leur mitigation guide plusieurs de nos priorités et vise à soutenir notre résilience globale d'entreprise.

Les approches fondées sur la science demeurent également une pierre angulaire de notre démarche en développement durable. Avec des cibles climatiques alignées sur les exigences de la Science Based Targets initiative (SBTi) et des empreintes carbone de produits basées sur l'analyse de cycle de vie (ACV), Cascades s'assure de prendre des décisions éclairées, rigoureuses et crédibles, tout en accompagnant ses clients vers des choix plus responsables.

Finalement, avec ce plan, Cascades cherche aussi à élargir son impact concret à l'extérieur de ses opérations en faisant du travail d'équipe une thématique clé de la démarche. Que ce soit avec nos clients, nos fournisseurs ou nos partenaires communautaires, les cinq prochaines années se dérouleront sous le signe de la collaboration afin de décupler nos efforts et faire une différence collectivement.



**Mélanie St-Pierre**  
Directrice corporative,  
développement durable

# Cascades, source de possibilités

Cascades propose des solutions durables, innovantes et créatrices de valeur en matière d'emballage, d'hygiène et de récupération. Fondée en 1964 à Kingsey Falls, au Québec (Canada), la Société a été créée par les frères Lemaire, qui ont vu le potentiel économique et social de bâtir une entreprise suivant les principes de la récupération et du recyclage. Plus de soixante ans plus tard, elle compte une soixantaine d'unités de production au Canada et aux États-Unis, ainsi que plusieurs milliers d'employé(e)s qui partagent les mêmes valeurs.

Cascades mise sur une philosophie de gestion distinctive, une solide expérience dans le recyclage ainsi que sur des efforts soutenus en recherche et développement pour créer et mettre en marché de nombreux produits novateurs.

- **Notre mission** : contribuer au mieux-être des personnes, des communautés et de la planète en proposant des solutions durables, innovantes et créatrices de valeur.
- **Notre vision** : jouer un rôle essentiel dans le succès de nos clients en traçant la voie en matière de solutions durables d'emballage, d'hygiène et de récupération.
- **Nos valeurs** : Respectueux de nature – Plus forts ensemble – Parler vrai – Meilleurs à chaque jour

## Notre ADN durable depuis 1964

Chez Cascades, nous révélons depuis plus de 60 ans le potentiel de la matière, des idées et des personnes. Aujourd'hui, notre leadership s'exprime avec conviction, motivé par nos engagements et appuyé par la science, et ce, à chaque étape de notre chaîne de valeur. Avec nos équipes, nous poursuivons la même ambition : maximiser le potentiel de nos partenaires tout en minimisant leur impact environnemental.

### → **Approvisionnements responsables**

Depuis des décennies, nous transformons des fibres de bois et de papier recyclées en solutions d'hygiène et d'emballage. Les fibres recyclées représentent toujours l'ingrédient principal de nos recettes. Lorsque le recours aux fibres vierges est nécessaire, nous priorisons des sources certifiées FSC® ou conformes aux normes FSC®<sup>1-2</sup>. À chaque étape de la chaîne, nous nous appuyons sur des fournisseurs dont nous évaluons les pratiques afin de nous assurer qu'elles soient conformes à nos attentes.

### → **Produits écoconçus**

Derrière chaque rouleau et chaque boîte se trouvent des expertises, de l'innovation, de la recherche et une volonté de mettre en marché des produits à valeur ajoutée pour nos clients, permettant de minimiser leur empreinte environnementale. Parce que la science est notre guide, nous nous fondons sur des principes d'écoconception reconnus et sur l'analyse de cycle de vie pour développer de meilleurs produits.

### → **Opérations durables**

Nous travaillons depuis des décennies à améliorer l'efficacité de nos opérations afin de consommer moins d'eau, moins d'énergie et de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Cette amélioration continue est au cœur de notre performance environnementale

### → **Employé(e)s**

Chez Cascades, l'humain est au centre de tout. Nous favorisons en tout temps la santé et la sécurité, le développement de nos équipes et leur bien-être. Nous cultivons un milieu de travail respectueux et inclusif, qui reflète la diversité des horizons et des parcours de tous nos Cascadeuses et Cascadeurs.

<sup>1</sup> FSC-C018029 / FSC-C211705 / FSC-C002973 / FSC-C116440

<sup>2</sup> [www.fsc.org](http://www.fsc.org)



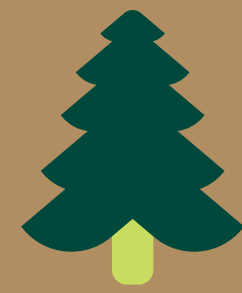
# S'élever ensemble

Cascades est fière de présenter son 5<sup>e</sup> plan de développement durable qui couvre la période 2026 - 2030. Au cours des cinq prochaines années, nous concentrerons nos efforts afin de toujours mieux soutenir nos clients dans l'atteinte de leurs propres objectifs de développement durable. Nous renforcerons nos pratiques favorisant le mieux-être de nos employé(e)s, poursuivrons le développement de produits ancrés dans les principes de l'écoconception et de l'économie circulaire, et continuerons d'accroître notre impact positif au sein des communautés en appuyant les causes qui nous tiennent à cœur.

Ce plan est composé de : **18 engagements**, incluant **10 cibles** mesurables pour pouvoir quantifier notre progrès au cours des prochaines années.

À noter que tous nos engagements et nos objectifs sont à échéance 2030 et ont pour point de départ 2025, sauf indication du contraire.





## Une nature préservée



Garantir un approvisionnement en fibres bien géré en matière de protection des forêts

1. 100 % de nos approvisionnements de fibres et papiers vierges évalués et jugés à faible risque de déforestation et de conversion d'écosystèmes naturels

Réduire notre utilisation d'eau potable

2. - 5 % d'utilisation d'eau potable dans nos moulins

Réduire nos émissions de GES

3. - 67,2 % des émissions de GES des scopes 1 et 2 d'ici 2035, par rapport à 2019
4. - 41,3 % des émissions de GES de scope 3 des catégories 1, 3, 4 et 10 d'ici 2035, par rapport à 2019

Réduire notre consommation d'énergie

5. - 5 % de la consommation d'énergie achetée de nos moulins par tonne de produits

Conserver notre leadership environnemental en misant sur une gestion étroite de nos performances

Accroître la prise en charge de nos risques et impacts sur la nature et les changements climatiques

Soutenir par nos dons et commandites des organismes et des projets à impact positif pour la protection de la nature



## Des produits écoconçus



Contribuer à l'économie circulaire en priorisant la recyclabilité de nos emballages

6. 100 % d'emballages fabriqués et vendus qui sont recyclables, compostables ou réutilisables

Communiquer les émissions de GES associées à nos produits

7. Rendre disponible l'empreinte carbone détaillée de 100 % de nos produits prioritaires

Renouveler nos principes d'écoconception et assurer leur intégration dans nos processus de développement de produits



## Des employé(e)s accomplis



Accroître la prévention en santé et sécurité

8. Nous positionner parmi les leaders de notre industrie en réduisant notre taux d'incidents enregistrables de 30 %

Favoriser la rétention de nos talents

9. Dépasser et maintenir un taux de rétention de nos employé(e)s de plus de 85 %

Soutenir le mieux-être de nos employé(e)s et outiller les équipes en matière de santé psychosociale

Renforcer l'engagement des employé(e)s par la transparence sur les pratiques salariales et par la gestion participative



## Des partenaires mobilisés



Faire affaire avec des fournisseurs responsables

10. 85 % de nos dépenses faites auprès de fournisseurs analysés sur le plan ESG et répondant à nos exigences

Approfondir les connaissances de nos employé(e)s en développement durable par la formation

Encourager nos employé(e)s à s'impliquer bénévolement dans leur collectivité

Inciter nos partenaires communautaires majeurs à s'engager en développement durable et à divulguer leur impact

# Plan de développement durable 2026 – 2030

→ 18 engagements, 10 cibles mesurables



# Ensemble, créons un courant de changement

Choisir Cascades, c'est opter pour un partenaire d'affaires qui intègre les principes d'écoconception au cœur de son développement de produits et qui mesure leur empreinte environnementale grâce à des analyses de cycle de vie rigoureuses. Notre travail quotidien contribue à vos propres objectifs de développement durable. C'est pouvoir compter sur un fournisseur capable de prouver ce qu'il promet, parce qu'il a la feuille de route pour le démontrer.

## Cascades

- Une empreinte environnementale inférieure à la moyenne de l'industrie papetière\*
- Des cibles d'amélioration et des projets concrets pour poursuivre les efforts
- Une approche appuyée sur la science et sur des cadres reconnus
- Une gestion rigoureuse de notre chaîne de valeur

\* Le calcul des sauvegardes est basé sur les performances de Cascades en comparaison avec la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine pour l'année 2025, selon FisherSolve®, ©2025 Fisher International, une société de ResourceWise.

**Des produits d'hygiène et d'emballage à empreinte réduite, qui incarnent les meilleures pratiques en développement durable.**

## Client

- Des attentes nourries par les cadres réglementaires et les parties prenantes
- Des cibles climatiques et de développement durable impliquant les fournisseurs
- Des exigences concernant les pratiques et la gestion de risques dans la chaîne de valeur

# Notre processus de développement

Ce 5<sup>e</sup> plan de développement durable constitue un pilier central de la stratégie de Cascades pour contribuer à un monde plus durable.

Développé au cours de 2025 et 2026 grâce à l'implication de nombreuses équipes et avec l'appui de la direction, ce plan assure une cohérence entre nos priorités d'affaires et nos ambitions de développement durable, tout en permettant de mieux répondre aux besoins de nos clients et de nos employé(e)s.

## 1. Compréhension du contexte d'affaires

Nous avons approfondi notre compréhension de notre contexte d'affaires en analysant les meilleures pratiques en développement durable, les réglementations émergentes et les attentes de nos clients et partenaires. Dans un environnement en constante évolution, ce moment de recul était essentiel pour bien orienter nos actions, répondre aux enjeux de développement durable et générer des retombées concrètes pour l'environnement et la société.

## 2. Consultation des parties prenantes

Accompagnée par une firme de services-conseils spécialisée, Cascades a consulté ses parties prenantes afin d'identifier les thématiques matérielles pour bâtir sa stratégie de développement durable. En 2025, des consultations ciblées et un sondage ont été réalisés auprès de la direction, du conseil d'administration, d'investisseurs, de clients, d'employé(e)s, de fournisseurs et de partenaires. Au total, 428 personnes ont participé à cette consultation, fournissant des informations et des opinions essentielles à la constitution du plan.

## 3. Analyse de double matérialité

Les étapes précédentes ont permis de réaliser l'analyse de double matérialité de Cascades, soit d'identifier les thématiques ESG sur lesquelles l'entreprise a un impact, ou celles représentant des risques et des opportunités susceptibles d'influencer sa performance financière. Réalisée sur une base volontaire, cette analyse de double matérialité reflète la volonté de Cascades d'appliquer les meilleures pratiques et les lignes directrices prescrites par les cadres des International Financial Reporting Standards (IFRS) et de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) européenne.

## 4. Comité d'experts internes

Nous avons mis en place des comités de travail composés de dizaines d'expertes et d'experts afin de bien comprendre les réalités des opérations et des différentes fonctions impliquées dans le déploiement des actions visant l'atteinte des objectifs de développement durable. À partir des sujets issus de l'analyse de double matérialité, ces comités ont identifié des projets, évalué les budgets associés et planifié leur réalisation.

## 5. Approbation du Plan de développement durable 2026-2030

À l'issue d'un processus de validation, le plan de développement durable a été approuvé par le comité de direction et le conseil d'administration de Cascades, confirmant les priorités d'affaires de l'entreprise et un alignement clair vers la réalisation des objectifs du plan.



# Analyse de double matérialité

Issues de notre analyse de double matérialité, les thématiques ESG prioritaires ci-dessous ont orienté notre Plan de développement durable 2026-2030.

DIMENSION	THÉMATIQUES	ÉTAPE DE LA CHAÎNE DE VALEUR CONCERNÉE	IMPACT	RISQUE OU OPPORTUNITÉ	STRATÉGIES DÉPLOYÉES
G	Résilience d'affaires	Opérations	–	Opportunité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrimage des meilleures pratiques dans toutes les usines à l'aide de plateformes technologiques</li> <li>• Amélioration continue des façons de faire</li> </ul>
G	Risques opérationnels	Opérations	–	Risque	
G	Efficiences opérationnelles	Opérations	–	Opportunité	
E – S – G	Approvisionnement en matières premières	Amont	Négatif	Risque	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation de nos fournisseurs concernant leurs pratiques ESG, incluant le respect des droits humains</li> <li>• Collaboration avec nos fournisseurs</li> <li>• Volonté d'accroître notre connaissance de la provenance géographique des fibres vierges</li> <li>• Priorisation de fibres vierges certifiées</li> </ul>
G	Sensibilité économique	Amont + Opérations + Aval	–	Risque	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication des attributs environnementaux des produits</li> <li>• Vulgarisation de nos résultats et de nos engagements en matière de développement durable</li> <li>• Amélioration de la recyclabilité de nos emballages</li> </ul>
G	Dynamique de marché	Amont + Opérations + Aval	–	Risque	
G	Compétitivité	Opérations + Aval	–	Risque	
G	Réponse aux préférences des consommateurs	Opérations + Aval	–	Opportunité	
E	Économie circulaire	Amont + Opérations + Aval	Positif	Opportunité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de cibles de réduction de nos émissions de GES appuyées par la science</li> <li>• Déploiement de projets d'efficacité énergétique</li> <li>• Collaboration avec nos fournisseurs pour améliorer la collecte de données de nos émissions de scope 3.</li> </ul>
E	Réduction des émissions de GES	Amont + Opérations + Aval	Positif	–	
E	Consommation d'énergie	Opérations	Positif	–	
E	Consommation d'eau	Opérations	Négatif	–	
E	Pollution	Opérations + Aval	Négatif	–	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi rapproché des rejets de polluants, de la quantité de matières résiduelles enfouies, de la consommation d'eau qui entre dans nos procédés et de la concentration de contaminants rejetés dans l'environnement</li> <li>• Évaluation de nos risques, opportunités, impacts et dépendances à la nature et au climat</li> <li>• Intégration de contenu recyclé dans nos produits et priorisation de la recyclabilité en fin de vie</li> </ul>
E	Matières résiduelles	Opérations + Aval	Négatif	–	
E	Initiatives DD dans les communautés	Aval	Positif	Opportunité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation de l'engagement communautaire des employé(e)s</li> <li>• Mobilisation de nos partenaires philanthropiques autour des enjeux du développement durable</li> </ul>
S	Santé, sécurité et bien-être	Opérations	Positif et négatif	Risque	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroissement de la prévention en matière de SST afin de réduire le nombre et la gravité des accidents de travail</li> </ul>
S	Attraction et rétention des employé(e)s	Opérations	–	Opportunité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion des valeurs de Cascades en matière de développement durable</li> <li>• Poursuite de conditions de travail contribuant au mieux-être et au développement de nos employé(e)s</li> <li>• Partage transparent des pratiques salariales applicables à nos employé(e)s</li> </ul>
S	Conditions de travail équitables	Opérations	Positif	–	

**Légende** E : Environnement S : Social G : Gouvernance DD : Développement durable



# Règles de recalcul

Pendant toute la durée de la mise en oeuvre du plan, un recalcul des données de l'année de référence, des cibles à atteindre ou des résultats des années précédentes peut être effectué si des changements significatifs modifient le périmètre ou les résultats. Tout recalcul sera clairement identifié et justifié.

À noter que deux types d'objectifs sont communiqués dans notre Plan de développement durable 2026 - 2030, soit (1) les objectifs visant une réduction comparativement à une année de référence et (2) les cibles visant l'atteinte d'un résultat précis.

**Un recalcul peut être envisagé dans les cas suivants :**

## 1. Des changements structurels importants

Telles des acquisitions, fusions, cessions ou modifications de l'offre, ayant un impact supérieur ou égal à 5 % sur nos résultats, incluant les effets cumulatifs de plusieurs changements. Ceci s'applique principalement pour les cibles qui visent une réduction comparativement à une année de référence. Cette règle s'applique d'abord sur nos résultats en lien avec les émissions de GES (recalcul déclenché par un impact égal ou supérieur à 5 % sur le total de tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> des scopes 1, 2 et 3 combinés). Les changements de périmètre engendrés sur les GES sont ensuite appliqués, le cas échéant, aux autres résultats et cibles concernés.

## 2. Des changements externes

Telles de nouvelles réglementations ou standards ayant un impact significatif sur les résultats et la probabilité d'atteinte de l'objectif, ou des changements au niveau des données collectées et de la méthodologie de calcul représentant 5 % ou plus de différence sur les résultats obtenus.

# Périmètre du plan

Le Plan de développement durable 2026-2030 est aligné sur le périmètre des états financiers consolidés de Cascades Inc. Ceci marque un changement important par rapport aux plans précédents, qui étaient plutôt basés sur le contrôle opérationnel. Ce changement a pour objectif d'assurer une plus grande cohérence dans la présentation de la performance financière et la performance en développement durable de l'organisation.

Sauf exception explicitement mentionnée, l'ensemble des cibles, engagements et indicateurs du Plan suivent ce même périmètre et cette approche de consolidation.

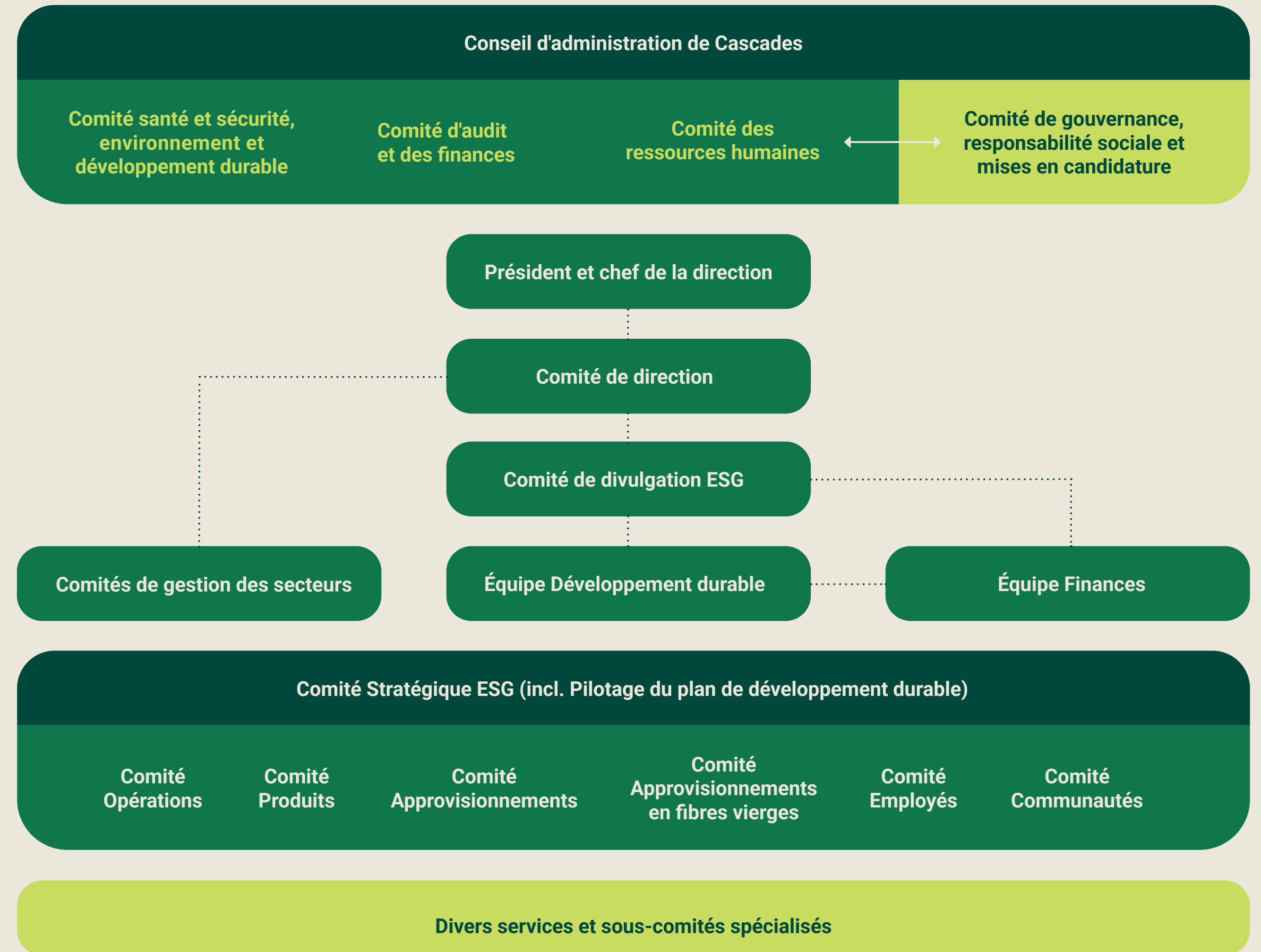
Les co-entreprises sont généralement exclues, à l'exception du calcul des émissions de GES de scope 3, catégorie 15 (investissements), incluses selon le pourcentage d'actions, détenues, en cohérence avec le Greenhouse Gas (GHG) Protocol.

### → Exception

Les résultats liés aux objectifs en santé et sécurité au travail (SST), aux approvisionnements responsables, ainsi qu'au taux de rétention des employé(e)s incluent les usines des co-entreprises Cascades Sonoco Inc. et Cascades Sonoco US Inc., puisque ces indicateurs sont suivis de cette façon par le comité de direction et autres équipes concernées.

# Notre gouvernance

Les différents comités qui composent la gouvernance ESG de Cascades assurent la mise en œuvre et le suivi des engagements du Plan de développement durable 2026-2030, tout en favorisant l'intégration des enjeux ESG à la prise de décision et aux processus d'affaires de l'entreprise. Cette structure s'appuie sur des comités déjà en place, ce qui contribue à une intégration transversale et cohérente du développement durable au sein de l'organisation.



## Rôles et responsabilités des comités

**Comité santé et sécurité, environnement et développement durable (SSEDD) :** Le comité SSEDD du conseil d'administration approuve les cibles et assure le suivi du progrès de Cascades par rapport à celles-ci dans le cadre de son plan de développement durable.

**Comité d'audit et des finances :** Le comité d'audit et des finances doit rendre compte au conseil d'administration des risques de l'entreprise recensés dans le cadre du processus de gestion des risques d'entreprise (ERM). Il peut s'agir de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le comité est également responsable de l'intégrité financière et de la conformité.

**Comité des ressources humaines :** Le comité des ressources humaines veille à ce que la structure organisationnelle, les stratégies de rémunération, ainsi que les politiques et pratiques soient arrimées à l'atteinte des ambitions ESG de Cascades.

**Comité de gouvernance, de responsabilité sociale et de mises en candidature :** Le comité de gouvernance du conseil d'administration est chargé d'établir, de mettre en œuvre et de revoir régulièrement la structure d'encadrement des enjeux ESG, tout en intégrant le rôle et l'expertise des autres comités en matière de risques et d'opportunités. Il encadre également le travail de l'ensemble des comités du conseil.

**Président et chef de la direction :** En tant que plus haut dirigeant, le président de Cascades, qui agit également à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration, est le premier responsable de l'encadrement global ainsi que de l'approbation de la stratégie et des cibles de développement durable de l'entreprise. Le président porte à l'attention du conseil d'administration les enjeux ESG d'importance et s'assure de leur intégration aux mandats de la haute direction.

**Comité de direction :** Le comité de direction, qui se réunit mensuellement, traite des sujets ESG et de l'état d'avancement des cibles du plan de développement durable. Le vice-président, communications, affaires publiques, développement durable et environnement présente également une mise à jour au comité SSEDD du conseil d'administration sur une base trimestrielle.

**Comité stratégique ESG :** Le comité veille à l'intégration des sujets ESG à la stratégie globale de Cascades.

**Comité de divulgations ESG :** Le comité fournit au comité de direction une expertise et une supervision spécialisées, notamment en ce qui concerne les exigences réglementaires et les attentes du marché en matière de divulgation et de reddition de comptes ESG.

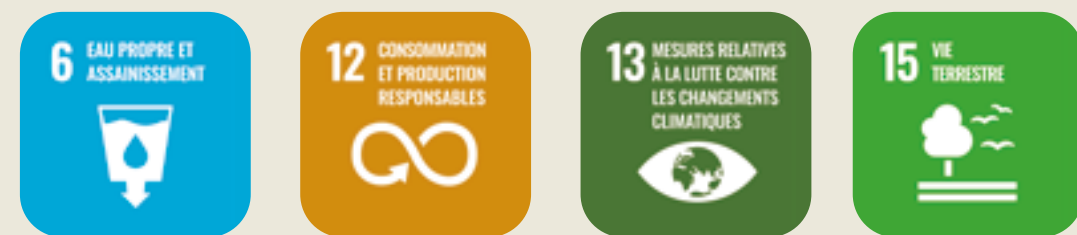
**Comités de gestion des secteurs :** Les comités de gestion des secteurs emballage et tissu assurent la mise en œuvre des projets opérationnels inscrits au plan de développement durable, ainsi que le suivi des cibles.

**Équipes Développement durable et Finances :** Les équipes de développement durable et de finances collaborent afin de suivre les progrès réalisés par rapport aux cibles du plan de développement durable. Elles appuient les différentes équipes dans la réalisation de projets et rendent compte de leurs travaux au comité stratégique ESG, au comité de divulgation et au comité de direction de Cascades.

**Comités de pilotage du Plan DD 2026 - 2030 :** Ces instances ont pour mandat d'assurer la collecte des données, le suivi des résultats, ainsi que la planification et la mise en œuvre des projets nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés auprès des différentes équipes et fonctions concernées.



# Une nature préservée



Chez Cascades, la réduction de notre empreinte environnementale se traduit par des actions concrètes, mises en œuvre chaque jour au bénéfice de la nature, tout au long de notre chaîne de valeur. Cette ambition est au cœur de notre ADN depuis plus de 60 ans.

Avec ce plan, nous souhaitons donner un nouvel élan à cet engagement en poursuivant la réduction de nos impacts sur la nature, en phase avec les recommandations de la science. Cette démarche guide autant nos opérations que nos efforts de préservation des forêts au sein de notre chaîne de valeur. En intégrant un suivi rigoureux quotidien de nos performances, nous mobilisons chaque employé afin qu'il devienne un véritable acteur de changement.



## Notre engagement

# Garantir un approvisionnement en fibres bien géré en matière de protection des forêts

### Objectif 1

100 % de nos approvisionnements de fibres et papiers vierges évalués et jugés à faible risque de déforestation et de conversion d'écosystèmes naturels

2025 : 50,1 %  
2030 : 100 %

Cascades a toujours privilégié l'utilisation de fibres et de papiers recyclés pour fabriquer ses produits. Toutefois, lorsque la disponibilité ou les exigences du produit rendent nécessaire le recours à des fibres vierges, l'entreprise s'approvisionne auprès de fournisseurs conformes aux exigences du Forest Stewardship Council® (FSC®). Bien que cette certification représente une référence reconnue mondialement en matière de gestion responsable des forêts, certaines de ses catégories, comme les approvisionnements en bois contrôlé FSC (*FSC Controlled Wood*), ne garantissent pas l'absence totale de déforestation ou de conversion d'écosystèmes naturels.

Animée par la volonté d'aller plus loin pour la protection des forêts, Cascades travaillera dans les prochaines années à renforcer la traçabilité des fibres de bois, des pâtes vierges et des rouleaux géants vierges (*jumbo rolls*) dont elle s'approvisionne. Cette démarche nous permettra d'avoir une plus grande visibilité sur les risques liés à la gestion forestière notamment ceux liés à la déforestation et à la conversion de milieux naturels existants. Ces informations renforceront notre capacité à faire des choix éclairés selon les différentes localisations, en favorisant des partenariats avec des fournisseurs à faible risque et qui exploitent les forêts de manière responsable.

### Qu'est-ce qu'un lieu à faible risque de déforestation et de conversion d'écosystèmes naturels (DCF) ?

Un lieu à faible risque de déforestation et de conversion d'écosystèmes naturels (DCF) correspond à une zone d'approvisionnement où les forêts et autres milieux naturels, comme les prairies, savanes, zones humides ou tourbières, n'ont pas été convertis ou dégradés à des fins agricoles, industrielles ou d'infrastructure depuis le 31 décembre 2020.

Cette définition s'appuie sur les principes reconnus de l'Accountability Framework Initiative et est alignée avec les cadres du CDP, du Science Based Targets Network ainsi que les exigences réglementaires émergentes, dont le Règlement européen sur la déforestation.

## Notre point de départ

En 2025, 50,1 % des fibres vierges achetées par Cascades étaient certifiées FSC Mixte, nous permettant d'assurer qu'elles n'ont pas contribué à la déforestation ou à la conversion d'écosystèmes naturels. Le lieu de provenance ou le niveau de risque des fibres restantes sont présentement inconnus et à valider dans les prochaines années.

## Ce que nous prévoyons accomplir

### Collecte de données et analyse

Avec l'aide d'un tiers indépendant et d'une méthodologie conforme à l'Accountability Framework Initiative (AFI), nous analyserons nos approvisionnements sur la base de différents critères (ex. : type de certification, pays d'origine). Nous raffinerons ces données afin d'accroître la traçabilité des fibres jusqu'à leur région d'origine, notamment en demandant à nos fournisseurs de remplir annuellement un questionnaire à ce sujet. Nous évaluerons ensuite si le lieu en question représente des risques de déforestation ou conversion.

### Intégration aux processus d'affaires

Dans le cas où des risques de déforestation ou conversion seraient identifiés : Nous contacterons nos fournisseurs pour comprendre les pratiques de gestion forestière qu'ils mettent en place avec l'aide d'un tiers indépendant.

Dans le cas de pratiques non conformes : Nous informerons nos fournisseurs de nos exigences, les encouragerons à améliorer leurs pratiques de gestion forestière, et pourrions réévaluer notre relation d'affaires avec les fournisseurs concernés au besoin.

### Formation et sensibilisation

Nos acheteurs seront formés sur les enjeux en matière de déforestation afin que ces pratiques soient bien mises en place et qu'ils comprennent bien l'impact de leur travail pour Cascades et la nature.

## Comment nous allons mesurer cette cible

### Indicateur de suivi

% TM fibres vierges à faible risque de déforestation / TM fibres vierges achetées

### Détails méthodologiques

Inclut les fibres vierges introduites dans la fabrication de nos produits finis, soit les fibres, la pâte, les copeaux, les bobines-mères et les chiffons en fibres.

Exclut, pour l'instant, les feuilles (*sheets*) servant à la fabrication de nos produits, ce qui représente une part négligeable de nos approvisionnements (moins de 4 %). Nous travaillerons à améliorer cette donnée dans les prochaines années.



## Notre engagement

# Réduire notre utilisation d'eau potable

### Objectif 2

→ - 5 % d'utilisation d'eau potable dans nos moulins

2025 : 4 381 273 m<sup>3</sup>  
2030 : 4 162 209 m<sup>3</sup>

Au cours des dernières années, Cascades a déployé de nombreux efforts pour réduire la quantité d'eau rejetée par ses opérations. Ayant atteint, dans le cadre du dernier plan de développement durable, des niveaux de performance jugés plus qu'optimaux, il nous apparaît difficile de réduire davantage ces effluents sans affecter la production de nos moulins. Dans ce contexte, il nous a paru essentiel de recentrer nos priorités sur l'utilisation d'eau potable provenant des réseaux municipaux, utilisée pour certaines applications dans nos moulins.

Animée par une volonté de gestion responsable de cette ressource précieuse, Cascades vise à utiliser chaque source d'eau selon le niveau de qualité requis. Dans la majorité des cas, nos opérations ne nécessitent pas d'eau potable pour fonctionner adéquatement : de l'eau de rivière faiblement traitée ou de l'eau réutilisée peut répondre aux besoins de plusieurs procédés de nos moulins. Il s'agit là d'une approche mise en place par nos équipes depuis des décennies.

Au cours des prochaines années, nous continuerons à améliorer l'allocation de cette ressource en réservant l'eau potable aux usages pour lesquels sa qualité est essentielle sur les plans sanitaire, réglementaire ou opérationnel. Cet engagement permettra, par le fait même, de réduire la consommation d'énergie et de produits chimiques liée à l'utilisation de cette ressource.

### Notre point de départ

En 2025, ce sont 4 381 273 m<sup>3</sup> d'eau potable qui ont été utilisés par nos moulins.

### Ce que nous prévoyons accomplir

#### Collecte de données et analyse

Des débitmètres supplémentaires seront installés au cours des prochaines années dans nos moulins afin de permettre un suivi continu du volume d'eau potable qui entre dans nos opérations. Nos équipes réaliseront des cartographies de l'eau dans tous nos moulins afin de mieux comprendre, gérer et optimiser les usages de l'eau potable tout au long des procédés papetiers.

#### Déploiement de projets

Des projets de réduction seront déployés dans les usines ciblées à plus fort potentiel de réduction, en plus d'encourager l'ensemble des usines à s'améliorer, pour atteindre la cible de réduction de 5 %.

### Comment nous allons mesurer cette cible

#### Unité

m<sup>3</sup> d'eau potable utilisée

#### Indicateur de suivi

% (m<sup>3</sup> d'eau potable utilisée année en cours – m<sup>3</sup> d'eau potable utilisée en 2025) / m<sup>3</sup> d'eau potable utilisée en 2025

#### Détails méthodologiques

Nous privilégions une collecte de données à partir des débitmètres. Lorsque cela n'est pas possible, nous utilisons les factures d'eau pour comptabiliser notre utilisation.



## Notre engagement

# Réduire nos émissions de GES

### Objectif 3

- 67,2 % d'émissions de GES des scopes 1 et 2 d'ici 2035, par rapport à 2019\*

2019 : 1 117 345 TM d'éq. CO<sub>2</sub>  
2035 : 366 489 TM d'éq. CO<sub>2</sub>

Cascades s'est engagée en 2021 auprès de la Science Based Targets initiative (SBTi) afin d'aligner sa trajectoire de décarbonation sur les objectifs de l'Accord de Paris. Cinq ans plus tard, ces cibles ont été revues pour refléter les changements méthodologiques et organisationnels de Cascades, tout en permettant un meilleur alignement avec les nouvelles exigences rehaussées de la SBTi.

Ces cibles guident les efforts de Cascades pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre à travers ses opérations et sa chaîne de valeur. Elles s'appuient sur une trajectoire de limitation du réchauffement planétaire à 1,5 °C et respectent les lignes directrices du Greenhouse Gas (GHG) Protocol. Cascades a retenu 2019 comme année de référence, celle-ci étant la plus complète et représentative au moment de l'élaboration des cibles. Conformément aux exigences de la SBTi, ces cibles couvrent les émissions des scopes 1, 2 et 3.

### Émissions de GES liées à nos opérations

Au cours des dernières années, nous avons mis en place divers projets pour réduire les émissions de GES de nos opérations, notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique en usine, des changements technologiques, le retrait d'actifs peu performants et le remplacement progressif d'équipements alimentés par des combustibles fossiles par des solutions électriques. Nous avons d'ailleurs réduit de 22,2 % l'intensité des émissions de GES de nos moulins et de 12,2 % les émissions de nos usines de conversion et de nos autres activités entre 2019 et 2025.

### Que sont des émissions de GES de scopes 1 et 2 ?

Les émissions de gaz à effet de serre de scope 1 regroupent les émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées financièrement par l'organisation. Les émissions de gaz à effet de serre de scope 2 correspondent, quant à elles, aux émissions indirectes associées à la production de l'énergie achetée et consommée par l'organisation, notamment l'électricité et la vapeur.

\* Cette cible est en cours de validation auprès de la SBTi et est sujette à changement.

### Notre point de départ

L'année 2019 a été retenue comme année de référence, avec des émissions de GES de scopes 1 et 2 (approche de marché) s'élevant à 1 117 345 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Depuis, nos émissions de GES ont diminué de 32,6% en absolu, pour atteindre 752 964 tonnes en 2025.

Pour atteindre notre cible de réduction de 67,2 % d'ici 2035, ces émissions devront être ramenées à 366 489 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Pour la cible intérimaire de 2030, soit 46,6 %, nos équipes internes ont développé un plan d'action nous permettant d'aller chercher des gains additionnels.

### Ce que nous prévoyons accomplir

#### Déploiement de projets

Plusieurs projets sont prévus afin de diminuer la consommation d'énergie de nos opérations, et ce dans différentes usines. Ces projets permettront de réduire considérablement nos émissions de GES de scopes 1 et 2, en plus de générer des économies liées à l'achat d'énergie. Nous entrevoyons également des projets additionnels d'électrification d'équipements en usine. Nous continuerons aussi d'explorer les possibilités pour de nouveaux contrats d'approvisionnement en électricité renouvelable.

#### Intégration aux processus d'affaires

Nous souhaitons poursuivre nos initiatives de maîtrise opérationnelle, notamment grâce au déploiement de notre système de gestion interne des performances, PerformEx, et à l'obtention de la certification ISO 50001 pour une meilleure gestion de l'énergie dans nos moulins au Québec.

### Comment nous allons mesurer cette cible

#### Unité

TM d'équivalent CO<sub>2</sub>

#### Indicateur de suivi

% (TM d'équivalent CO<sub>2</sub> année en cours - TM d'équivalent CO<sub>2</sub> 2019) / TM d'équivalent CO<sub>2</sub> 2019

#### Détails méthodologiques

Nos émissions de GES des scopes 1 et 2 sont calculées et suivies en absolu à partir de données d'activité réelles multipliées par des facteurs d'émission issus de bases de données reconnues (US EPA, GHGRP, RDOCECA), à l'exception des sites d'enfouissement détenus par Cascades. Pour ces émissions, les calculs reposent principalement sur des données internes, complétées au besoin par des moyennes sectorielles et des données proxy, puisque nous devons couvrir jusqu'à 50 ans d'activités.

Le scope 2 est calculé selon une approche de marché. Les émissions sont exprimées en équivalent CO<sub>2</sub> selon les potentiels de réchauffement global les plus récents de l'IPCC (soit l'AR6 au moment de cette publication). Les éléments suivants y sont inclus :

- La combustion de carburants par nos équipements fixes
- La combustion de carburants par nos équipements mobiles
- Les émissions fugitives provenant de réfrigérants, de nos sites d'enfouissement et du traitement des eaux



## Notre engagement

# Réduire nos émissions de GES

### Objectif 4

-41,3 % d'émissions de GES de scope 3 des catégories 1, 3, 4 et 10 d'ici 2035, par rapport à 2019\*

2019 : 2 584 053 TM d'éq. CO<sub>2</sub>  
2035 : 1 517 987 TM d'éq. CO<sub>2</sub>

### Émissions de GES liées à notre chaîne de valeur

Au cours des dernières années, nous avons renforcé la qualité de nos données de GES de scope 3 en collaborant étroitement avec nos fournisseurs. Historiquement, nos efforts se concentraient sur certaines catégories jugées les plus significatives. Dans le cadre de la soumission de nos nouvelles cibles à la Science Based Targets initiative (SBTi), nous avons réalisé en 2025 un inventaire complet de treize catégories de scope 3 pertinentes pour notre réalité d'affaires pour l'année de référence 2019.

À la suite de cet exercice, nous avons décidé de recentrer notre cible de réduction sur les catégories 1 (achats de biens et services), 3 (activités liées aux carburants et à l'énergie), 4 (transport et distribution en amont) et 10 (transformation des produits vendus) pour concentrer nos efforts sur des catégories qui ont un impact matériel et pour lesquelles nous avons des leviers de réduction. Cette décision est cohérente avec les lignes directrices prescrites par la SBTi et le Greenhouse Gas (GHG) Protocol.

Grâce à des gains en efficacité dans nos opérations, une réduction de notre consommation d'énergie et des changements au niveau de nos actifs, nous avons réduit nos émissions de GES de scope 3 de 10,8 % entre 2019 et 2025 (pour les catégories incluses à la cible du dernier plan).

### Que sont des émissions de GES de scope 3 ?

Les émissions de scope 3 correspondent aux GES qui ne relèvent pas de notre contrôle direct et qui sont générés en amont ou en aval de nos opérations.

### Notre point de départ

En 2019, notre bilan de scope 3 totalisait 3 638 668 TM d'équivalent CO<sub>2</sub>. De ce total, les catégories 1, 3, 4 et 10 représentent 70 % des émissions, soit 2 584 053 TM d'équivalent CO<sub>2</sub>. Voici le détail pour chaque catégorie :

Catégorie 1 – achats de biens et services : 973 187 TM d'équivalent CO<sub>2</sub>  
Catégorie 3 – activités liées aux carburants et à l'énergie : 1 143 599 TM d'équivalent CO<sub>2</sub>  
Catégorie 4 – transport et distribution en amont : 185 648 TM d'équivalent CO<sub>2</sub>  
Catégorie 10 – transformation des produits vendus : 281 619 TM d'équivalent CO<sub>2</sub>

Pour 2035, nous avons comme objectif que le bilan de ces catégories d'émissions totalise un maximum de 1 517 987 TM d'équivalent CO<sub>2</sub>.

### Ce que nous prévoyons accomplir

#### Collecte de données et analyse

Nous travaillerons à l'identification des fournisseurs qui sont les plus grands contributeurs en matière de GES afin de collecter des données primaires auprès d'eux. Cette approche nous permettra de raffiner le calcul de notre bilan de GES de scope 3 de la catégorie 1 (achats de biens et services).

#### Formation

Des formations et des événements sont prévus pour accroître la mobilisation et la contribution de nos fournisseurs ciblés comme grands contributeurs à notre bilan.

#### Déploiement de projets

Notre centre d'excellence en logistique veillera à l'optimisation des trajets de transport afin de contribuer à la réduction de nos émissions de scope 3 de la catégorie 4 (transport et distribution en amont).

### Comment nous allons mesurer cette cible

#### Unité

TM d'équivalent CO<sub>2</sub>

#### Indicateur de suivi

% (TM d'équivalent CO<sub>2</sub> année en cours - TM d'équivalent CO<sub>2</sub> 2019) / TM d'équivalent CO<sub>2</sub> 2019

#### Détails méthodologiques

L'inventaire annuel des émissions de scope 3 est réalisé avec le soutien d'un consultant externe en utilisant les données de dépenses de Cascades et, autant que possible, les facteurs d'émission primaires provenant de nos fournisseurs et clients.

Des facteurs d'émissions de bases de données externes reconnues (ecoinvent et US EPA) sont aussi utilisés.

Les émissions sont exprimées en équivalent CO<sub>2</sub> selon les potentiels de réchauffement global les plus récents de l'IPCC (soit l'AR6 au moment de cette publication).

La méthodologie utilisée par le consultant externe pour réaliser l'inventaire annuel est conforme aux exigences du Greenhouse Gas Protocol, sur lequel est aussi basé l'établissement des cibles pour la SBTi.

\* Cette cible est en cours de validation auprès de la SBTi et est sujette à changement.



## Notre engagement

# Réduire notre consommation d'énergie

### Objectif 5

- 5 % de la consommation d'énergie achetée de nos moulins par tonne de produits

2025 : 8,621 GJ/TMNV  
2030 : 8,190 GJ/TMNV

Cascades vise à réduire la consommation d'énergie achetée par tonne de produits fabriqués dans ses moulins. Cette cible s'inscrit dans la continuité des efforts déployés au cours des dernières décennies pour améliorer la performance énergétique de nos installations, puisque nous croyons qu'il est encore possible de nous améliorer à ce sujet.

Les actions prévues pour cet objectif généreront à la fois des gains financiers significatifs et une réduction des émissions de GES de nos moulins, contribuant ainsi à l'atteinte de plus d'une cible inscrite dans ce plan de développement durable.

### Notre point de départ

En 2025, nos moulins utilisaient 8,621 GJ par tonne métrique nette vendable de produits (TMNV). Afin d'atteindre notre cible de réduction à échéance 2030, nos moulins visent utiliser globalement 8,190 GJ/TMNV.

### Ce que nous prévoyons accomplir

#### Déploiement de projets

Plusieurs projets visant à réduire la consommation d'énergie de nos opérations sont prévus dans différentes usines, notamment l'optimisation des hottes, la récupération de chaleur dans les procédés et l'optimisation de la génération de vapeur. Nous travaillerons à l'obtention de la certification ISO 50001 pour l'ensemble des moulins du Québec d'ici 2030.

### Comment nous allons mesurer cette cible

Unité GJ/TMNV

Indicateur de suivi % (GJ/TMNV année en cours – GJ/TMNV 2025)/GJ/TMNV 2025

### Détails méthodologiques

La consommation d'énergie achetée par l'ensemble de nos moulins, incluant le gaz naturel, l'électricité et la vapeur, est mesurée à partir des données de facturation et consolidée afin d'évaluer la performance énergétique globale des opérations.

L'énergie autogénérée par la combustion des résidus papetiers (boues mixtes et liqueur noire) est exclue de cette cible, puisque son utilisation contribue à l'autosuffisance énergétique de nos opérations et à la valorisation de sous-produits de procédé, réduisant ainsi la quantité de matières résiduelles issues de la production.

## Notre engagement

# Conserver notre leadership environnemental en misant sur une gestion rapprochée de nos performances

Afin de maintenir et de renforcer notre leadership environnemental, nous miserons sur une gestion rigoureuse, structurée et proactive de la performance environnementale dans nos usines.

### Ce que nous prévoyons accomplir

#### Déploiement de projets

Nous poursuivrons l'objectif d'obtenir la certification ISO 50001 sur la gestion de l'énergie pour l'ensemble des moulins du Québec d'ici 2030, confirmant ainsi notre engagement envers une gestion systématique et performante de l'énergie. En 2025, un de nos moulins détenait déjà cette certification, soit l'usine du secteur tissu à Candiac.

#### Intégration à nos processus d'affaires

Nous poursuivrons le déploiement de PerformEx, notre outil de gestion de performance interne, dans nos usines afin d'harmoniser les pratiques de maîtrise opérationnelle, d'améliorer le suivi des indicateurs clés liés à l'eau et à l'énergie, et d'optimiser la performance globale grâce à une meilleure gestion énergétique et opérationnelle.

Nous entreprendrons une révision des plans d'action et des objectifs propres à chaque moulin, afin de tenir compte de leurs réalités opérationnelles et d'assurer une gestion optimale de la consommation d'eau et d'énergie. Cette démarche contribuera à renforcer la responsabilisation et à soutenir l'atteinte de nos cibles corporatives.



## Notre engagement

# Accroître la prise en charge de nos risques et impacts sur la nature et les changements climatiques

Cascades reconnaît que les changements climatiques et la perte de biodiversité représentent des enjeux critiques tant pour les entreprises que pour la société et la planète. Nous souhaitons accroître la prise en charge de nos risques et impacts sur la nature et les changements climatiques.

### Ce que nous prévoyons accomplir

#### Collecte de données et analyse

Une analyse des risques, opportunités, impacts et dépendances à la nature sera réalisée selon le cadre de divulgation de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD). À plus long terme, une analyse Locate, Evaluate, Assess, Prepare (LEAP) plus complète, réalisée avec un expert externe, permettra d'approfondir notre analyse et de définir des plans d'action concrets pour réduire nos impacts environnementaux, atténuer les risques et saisir les opportunités identifiées.

L'analyse de nos risques et opportunités climatiques sera reconduite pour l'ensemble de nos unités d'affaires en suivant le cadre de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).

#### Reddition de comptes

Cascades vise également la publication de rapports alignés sur les exigences de la TCFD et de la TNFD en 2027, contribuant à une transparence accrue et à l'alignement avec les exigences réglementaires actuelles et émergentes, notamment en matière de reddition de comptes ESG.

## Notre engagement

# Soutenir des organismes et des projets à impact positif pour la protection de la nature

Depuis plusieurs années, Cascades soutient de nombreux organismes et initiatives alignés avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies par l'entremise de son programme de dons et commandites. Au-delà du soutien financier, nous souhaitons davantage mettre à profit notre rôle de commanditaire pour exercer une influence positive et mobilisatrice auprès des organismes que nous soutenons, afin de renforcer leurs pratiques et leurs retombées en matière d'environnement et de développement durable.

### Ce que nous prévoyons accomplir

#### Intégration à nos processus d'affaires

Nous continuerons à soutenir des projets à impacts environnementaux positifs en matière de biodiversité, notamment en lien avec la protection, la conservation et la restauration de milieux naturels, tels que la plantation d'arbre, la conservation de milieux naturels à haute valeur de conservation et des projets de nettoyage d'écosystèmes contaminés.

#### Reddition de comptes

Afin de renforcer la transparence de notre reddition de comptes et l'impact réel de nos contributions, Cascades demandera à ses partenaires majeurs recevant plus de 25 000 \$ en dons ou commandites de fournir de l'information sur leurs actions concrètes en développement durable et les retombées associées, permettant une meilleure divulgation des bénéfices liés à ces contributions. Cette approche nous permettra d'exercer un rôle d'influence responsable, tout en améliorant la qualité de notre divulgation et la démonstration des bénéfices environnementaux générés par ces partenariats.



# Des produits écoconçus



Cascades se distingue par sa capacité à concevoir des produits innovants et écoresponsables qui répondent aux plus hauts standards du marché.

Animés par la volonté constante de nous dépasser et portés par l'expertise de nos équipes, nous développons des solutions d'hygiène et d'emballage écoconçues, alliant performance, qualité et réduction de l'empreinte environnementale. Grâce à des analyses du cycle de vie qui nous permettent de communiquer avec transparence l'empreinte de nos produits, nous propulsons nos clients vers l'atteinte de leurs objectifs de décarbonation.



## Notre engagement

# Contribuer à l'économie circulaire en priorisant la recyclabilité de nos emballages

### Objectif 6

100 % d'emballages fabriqués et vendus qui sont recyclables, compostables ou réutilisables

2025 : 87,9 %  
2030 : 100 %

L'économie circulaire est au cœur du modèle d'affaires de Cascades. L'entreprise y contribue en priorisant l'utilisation de fibres recyclées de sources postconsommation et postindustrielles pour concevoir ses produits, tout en accordant une attention particulière à la fin de vie des emballages qu'elle met sur le marché.

Dans ce nouveau plan de développement durable, Cascades réaffirme son engagement pour que l'ensemble de ses emballages fabriqués et vendus soient recyclables, compostables ou réutilisables, afin d'être détournés de l'enfouissement. Bien que différentes avenues de fin de vie soient considérées, nous prioriserons toujours la recyclabilité de nos produits afin de permettre la réutilisation des matières. Cet objectif témoigne de notre volonté à renforcer la circularité de nos produits à chaque étape, de leur conception à leur fin de vie.

### Quels sont nos critères pour définir qu'un emballage est recyclable ou compostable?

#### Recyclable

Pour les emballages destinés aux consommateurs, nous considérons qu'un emballage n'est recyclable que s'il obtient la qualification « largement recyclable » de la part de How2Recycle, le programme le plus reconnu sur nos marchés en matière d'étiquetage sur les directives de tri en fin de vie. Pour les emballages destinés aux entreprises, la recyclabilité technique est déterminée selon les critères établis par le protocole de repulpabilité et de recyclabilité de la Fiber Box Association (FBA), une référence reconnue en la matière.

#### Compostable

Nous nous basons sur deux certifications reconnues, soit BPI et CMA.

### Notre point de départ

En 2025, 87,9 % de nos produits étaient recyclables, compostables ou réutilisables. Cette donnée diffère du résultat publié dans le Rapport de développement durable 2025 notamment en raison de l'exclusion des co-entreprises Cascades Sonoco Inc. et Cascades Sonoco US Inc. dans le périmètre des cibles du présent Plan. Aussi, nous sommes en cours d'amélioration de nos données de produits provenant des usines d'emballages de spécialité (sheet plants). Tous les produits provenant de ces usines sont actuellement catégorisés comme étant non recyclables, non compostables ou non réutilisables, suivant un scénario très conservateur. Nous travaillerons à accroître notre visibilité sur ces produits dans les prochaines années, ce qui pourrait faire augmenter de manière significative notre résultat annuel.

### Ce que nous prévoyons accomplir

#### Déploiement de projets

Nous poursuivons l'amélioration des emballages qui ne rencontrent pas les exigences de How2Recycle et de la FBA pour être considérés recyclables. Nous nous assurerons de la recyclabilité des nouveaux emballages développés, entre autres par la formalisation de nos processus d'écoconception à l'interne.

#### Formation et sensibilisation

Nous accompagnerons nos clients dans leurs réflexions sur leur portfolio d'emballages, de manière à favoriser des solutions écoconçues et recyclables. Nous nous tiendrons informés des réglementations, normes et pratiques susceptibles d'influencer le statut de recyclabilité de nos emballages actuels et futurs, dont les réglementations en matière de responsabilité élargie des producteurs (REP).

### Comment nous allons mesurer cette cible

#### Indicateur de suivi

% (TM emballages fabriqués et vendus préqualifiés selon How2Recycle + TM emballages fabriqués et vendus destinés aux clients industriels et commerciaux recyclables selon le protocole de la FBA) / TM d'emballages fabriqués et vendus

#### Détails méthodologiques

Seuls nos produits d'emballage fabriqués et vendus par Cascades, dont principalement les barquettes, les emballages en pâte moulée et nos boîtes de carton, sont inclus dans le calcul de cette cible. Celle-ci exclut les emballages utilisés pour nos produits d'hygiène et pour le transport de nos produits, lorsque non fabriqués par Cascades.



## Notre engagement

# Communiquer les émissions de GES associées à nos produits

### Objectif 7

Rendre disponible l'empreinte carbone détaillée de 100 % de nos produits prioritaires

2025 : 0 %

2030 : 100 %

L'analyse de cycle de vie (ACV) est un outil clé d'écoconception qui permet de mesurer les impacts environnementaux des produits à toutes les étapes de leur cycle de vie. Chez Cascades, nous utilisons depuis plus de 15 ans les résultats des ACV pour communiquer une information crédible et scientifiquement valide auprès de nos clients. Ces analyses nous aident aussi à cibler les leviers d'amélioration pour minimiser l'empreinte environnementale de nos solutions d'emballage et d'hygiène tout en permettant de les comparer à la moyenne de l'industrie.

À l'heure actuelle, une part considérable de nos clients possède des cibles de réduction de leurs émissions de GES, dont plusieurs sont alignées avec les directives de la Science-Based Targets initiative (SBTi). Dans ce contexte, nos clients reposent sur la collaboration de leurs fournisseurs pour mesurer et réduire le bilan carbone de leur chaîne de valeur. Des fiches détaillant l'empreinte carbone de nos produits, mieux connues sous le nom de Product Carbon Footprint (PCF), seront développées avec un tiers reconnu à partir de nos données d'ACV. Cascades permettra ainsi à ses clients de mesurer leur bilan avec une plus grande précision, d'orienter leurs choix d'approvisionnement de manière éclairée, et de contribuer à l'atteinte de leurs objectifs climatiques.

## Notre point de départ

Nous avons identifié 21 gammes de produits prioritaires en fonction de leur volume de ventes annuel et leur caractère stratégique pour Cascades. L'ensemble de ces produits sont déjà couverts par des ACV à jour, mais les fiches de PCF sont encore à développer.

## Ce que nous prévoyons accomplir

### Déploiement de projets

Dans une première phase, nous souhaitons développer les PCF pour nos solutions d'hygiène principales, soient nos essuie-tout, essuie-mains, serviettes de table et papier hygiénique recyclés. Ces PCF prendront la forme d'une fiche standardisée, développée avec le soutien des experts indépendants qui nous accompagnent pour nos ACV.

Nous nous concentrerons ensuite sur les PCF de nos solutions d'emballage, soit nos principales barquettes, nos boîtes de carton, ainsi que nos principaux papiers doublures et cannelures.

### Formation et sensibilisation

Ces PCF seront partagés proactivement auprès de nos principaux partenaires d'affaires, ainsi que ceux qui en feront la demande. Ce partage sera une occasion d'échanger sur le bilan carbone de Cascades, sur nos cibles de réduction et sur leur contribution concrète aux efforts climatiques de nos clients.

## Comment nous allons mesurer cette cible

### Indicateur de suivi

% nb de produits avec une fiche PCF disponible / 21 produits identifiés comme prioritaires en 2025

### Détails méthodologiques

D'autres produits ou gammes de produits pourraient s'ajouter à notre liste dans les prochaines années selon leur importance stratégique. Le cas échéant, la cible sera revue en conséquence.



## Notre engagement

# Renouveler nos principes d'écoconception et assurer leur intégration dans nos processus de développement de nouveaux produits

Chez Cascades, nous avons la chance d'avoir des équipes composées d'expertes et d'experts qui travaillent à développer des solutions d'hygiène et d'emballage innovantes et durables faites à partir de matières recyclées et mettant de l'avant nos principes d'écoconception. Développés dans le cadre de notre Plan de développement durable 2021-2025, nos principes d'écoconception rassemblent plusieurs critères visant à aiguiller nos équipes dans la prise de décisions éclairées par la science, de la conception à la fin de vie, pour le bénéfice de l'environnement et de nos clients.

## Ce que nous prévoyons accomplir

### Intégration à nos processus d'affaires

Nous mettrons à jour nos principes d'écoconception afin de demeurer en phase avec les meilleures pratiques, les nouvelles lois en vigueur et les avancées récentes sur ce sujet dans notre secteur. Nous travaillerons à formaliser l'intégration de ces principes dans le cadre du développement de nouveaux produits à l'échelle de l'entreprise.

## Nos 7 principes d'écoconception actuels

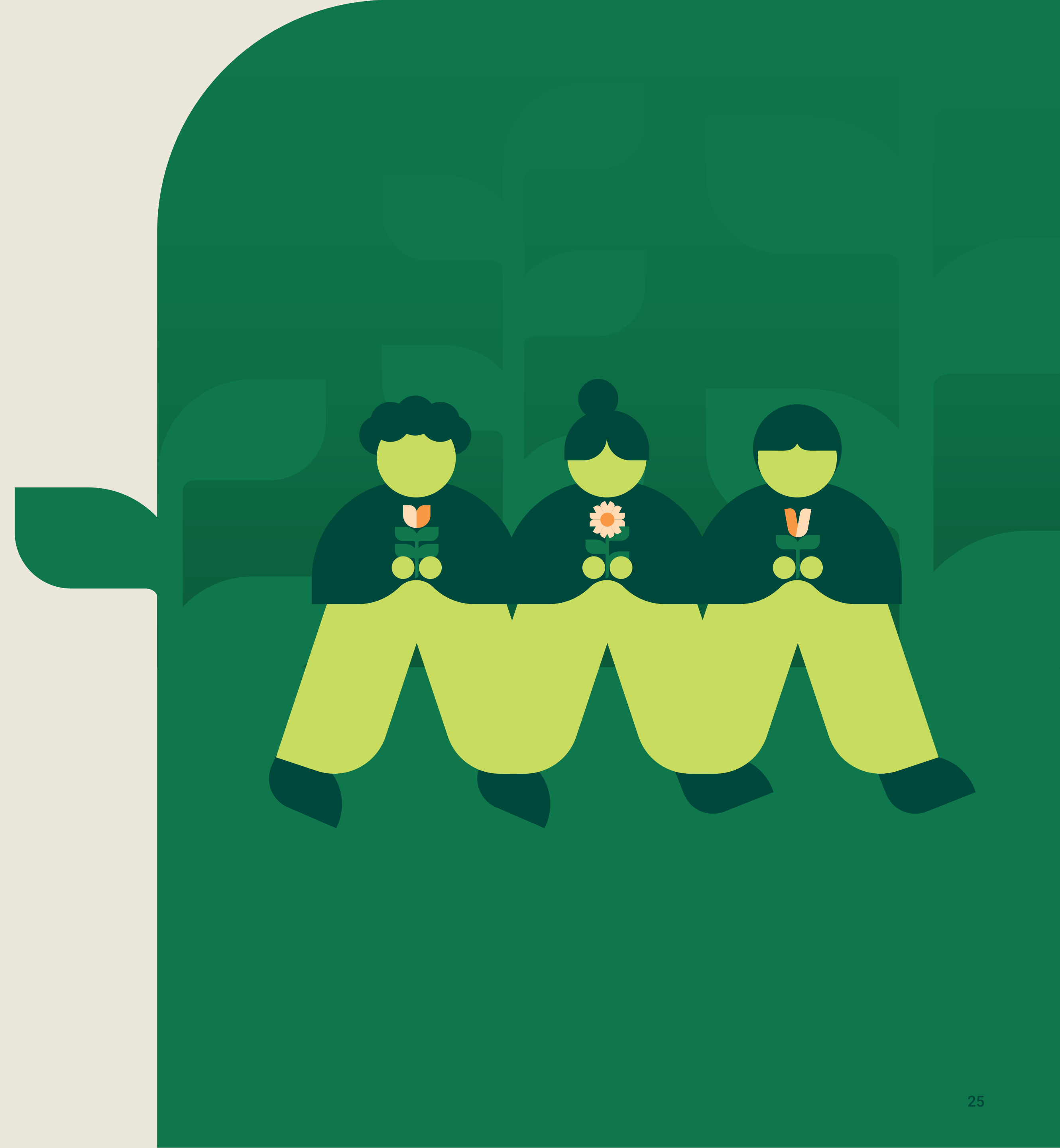


# Des employé(e)s accomplis



Chez Cascades, le bien-être de nos employé(e)s est une priorité. Nous travaillons chaque jour à renforcer notre culture de prévention en santé et sécurité pour mieux anticiper les risques et réduire les incidents de travail. Nous outillons nos gestionnaires pour soutenir et mobiliser leurs équipes. Nous favorisons un dialogue ouvert pour améliorer la compréhension et l'évolution de nos conditions de travail.

Miser sur la rétention et le développement de nos talents, c'est prendre soin de ce qui nous distingue : les Cascadeuses et Cascadeurs, moteurs de notre performance durable.



## Notre engagement

# Accroître la prévention en santé et sécurité

### Objectif 8

Nous positionner parmi les leaders de notre industrie en réduisant notre taux d'incidents enregistrables de 30 %

2025 : taux OSHA de 1,3  
2030 : taux OSHA de 0,9

Nous croyons qu'un milieu de travail sain et sécuritaire repose sur une culture de prévention forte, où chaque employé(e) est appelé à jouer un rôle actif. En 2025, nous avons franchi une étape importante en adoptant une approche proactive et unifiée davantage centrée sur l'analyse des risques en matière de santé et sécurité au travail. Cette analyse est réalisée de façon journalière avant l'exécution des tâches par nos employé(e)s, que celles-ci soient routinières ou non.

La réussite de notre programme de prévention en santé et sécurité se mesure entre autres par la réduction de nos incidents. Cette réduction nous permettra aussi de nous comparer aux performances de l'industrie papetière afin de nous positionner parmi les meilleurs en la matière.

### Qu'est-ce qu'un taux d'incidents enregistrables ?

Le taux d'incidents enregistrables, aussi appelé taux de fréquence OSHA, mesure la fréquence des incidents de travail qui doivent être officiellement consignés par une entreprise, en raison de blessures ou de problèmes de santé liés au travail, ayant causé une inaptitude au travail, une restriction des activités de travail ou des traitements médicaux. Ce taux est un indicateur clé de performance en santé et sécurité, utilisé pour suivre l'évolution des risques et évaluer l'efficacité des mesures de prévention.

### Notre point de départ

En 2025, notre taux d'incidents enregistrables était de 1,3. Nous travaillerons à ce que celui-ci soit de 0,9 d'ici 2030.

### Ce que nous prévoyons accomplir

#### Intégration à nos processus d'affaires

Les employé(e)s seront appelés à effectuer une analyse de risques quotidienne avant l'exécution de chaque tâche, à l'aide de carnets et de formulaires électroniques. Un mécanisme d'audit de la qualité des analyses sera également mis en place afin d'assurer la rigueur, la cohérence et l'amélioration continue de la démarche, au moyen d'une plateforme électronique déjà intégrée à nos processus d'affaires.

### Formation et sensibilisation

Cette démarche vise à :

- Développer les habiletés des employé(e)s à mieux reconnaître et contrôler les dangers dans leur milieu de travail.
- Offrir aux gestionnaires une visibilité accrue sur les risques réels associés aux tâches effectuées sur le terrain et mesurer l'efficacité des moyens de contrôle appliqués par nos employés.
- Permettre des ajustements préventifs rapides et ciblés sur des situations à risque, lorsque requis.

### Comment nous allons mesurer cette cible

#### Indicateur de suivi

(Nb d'incidents enregistrables / Nb d'heures travaillées) x 200 000

#### Détails méthodologiques

Nous appliquons l'esprit de la norme OSHA 1904.5-1904.6-1904.7.

Une évaluation interne annuelle compare notre taux d'incidents enregistrables à celui des organisations les plus performantes de notre industrie, en cohérence avec notre objectif de nous positionner parmi les leaders.

Le résultat de cette cible inclut les unités des co-entreprises Cascades Sonoco Inc. et Cascades Sonoco US Inc., qui sont exclues de notre contrôle financier et du périmètre de ce plan, dans le but de standardiser notre reddition de comptes sur ce sujet à l'interne et à l'externe de Cascades.



## Notre engagement

# Favoriser la rétention de nos talents

### Objectif 9

Dépasser et maintenir un taux de rétention de nos employé(e)s de plus de 85 %

2025 : 84,8 %

2030 : 85 % ou plus

Chez Cascades, ce sont nos employé(e)s qui constituent notre plus grande force. La rétention de nos talents devient ainsi l'un des indicateurs clés de ce nouveau plan de développement durable, afin d'évaluer notre capacité à maintenir un milieu de travail sain, mobilisateur et propice au bien-être. Ce taux sera suivi en complément d'autres indicateurs de bien-être afin d'obtenir une vision globale et nuancée de l'expérience employé(e). La cible de 85 % nous positionne au-delà de la moyenne des organisations dans nos marchés et nous permet de viser un taux de rétention qui reflète un climat de travail engageant pour nos talents actuels et nos nouveaux employés.

### Notre point de départ

En 2025, notre taux de rétention était de 84,8 %. La cible retenue ne vise pas une hausse significative de ce résultat, mais reconnaît plutôt le défi que représente le maintien durable d'un taux de rétention élevé dans le temps, dans un contexte d'évolution constante de la main-d'œuvre et des marchés.

### Ce que nous prévoyons accomplir

#### Formation et sensibilisation

Enrichir notre offre de formations destinées aux employé(e)s horaires et salariés, ainsi qu'aux gestionnaires, en veillant à arrimer étroitement ces apprentissages aux compétences clés requises pour chaque rôle, favorisant la mobilisation et le développement professionnel.

### Comment nous allons mesurer cette cible

#### Indicateur de suivi

$\% (\text{Nombre d'employés en début de période} + \text{nombre d'embauches pendant la période} - \text{nombre de départs volontaires pendant la période}) / (\text{nombre d'employés en début de période} + \text{nombre d'embauches pendant la période})$

### Détails méthodologiques

Le calcul exclut les employé(e)s provenant des agences de placement, les membres du conseil d'administration, les employé(e)s contractuels, les employé(e)s temporaires, les stagiaires et les étudiants. Il inclut donc principalement les employé(e)s permanents temps plein et temps partiel, salariés et horaires.

Le taux de rétention exclut les fins d'emploi reliées aux restructurations, licenciements, ventes d'unité, décès et transferts entre unités de Cascades. Le taux de rétention est suivi sur la base des 12 derniers mois.

Le résultat pour cette cible inclut les usines des co-entreprises Cascades Sonoco Inc. et Cascades Sonoco US Inc., qui sont exclues de notre contrôle financier et du périmètre de ce plan, dans le but de standardiser notre reddition de comptes sur ce sujet à l'interne et à l'externe de Cascades.



## Notre engagement

# Soutenir le mieux-être de nos employé(e)s et outiller les équipes sur les questions psychosociales

Cascades met en place depuis des décennies des actions et des programmes visant à soutenir le mieux-être de ses employé(e)s. Nous souhaitons poursuivre nos efforts en misant sur une approche structurée et progressive visant à outiller nos équipes en matière de mieux-être et de santé psychosociale. Cela sera rendu possible grâce au renforcement du leadership, à une meilleure compréhension des risques et à un accompagnement accru des gestionnaires. Cascades vise ainsi soutenir un milieu de travail sain et sécuritaire, tout en favorisant la mobilisation et la résilience de ses équipes.

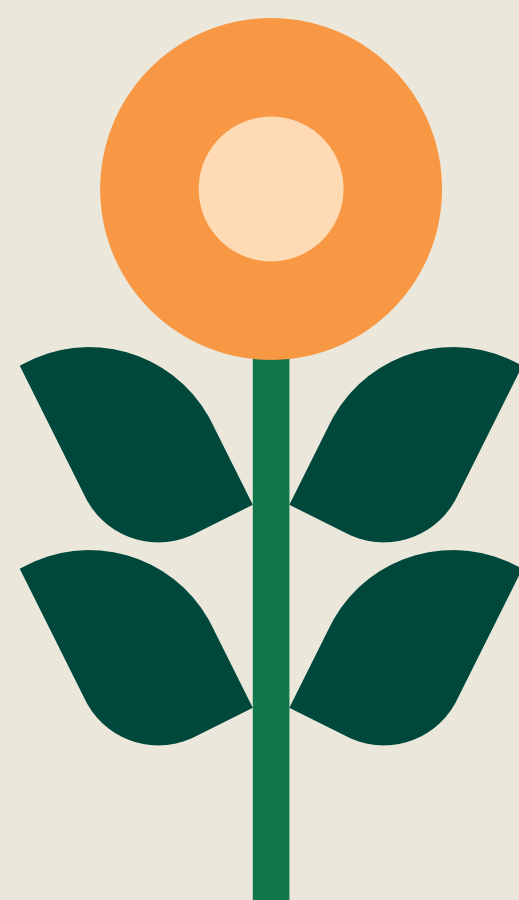
## Ce que nous prévoyons accomplir

### Collecte de données et analyse

Une analyse des risques psychosociaux des employé(e)s a été réalisée par un tiers externe en 2026, afin de connaître les facteurs de risques liés à l'organisation du travail, aux relations professionnelles et aux conditions d'emploi pouvant avoir un impact sur la santé mentale, émotionnelle ou sociale des employé(e)s. Requise au Québec, cette analyse a également été déployée de façon proactive dans l'ensemble de notre organisation.

### Formation et sensibilisation

Le comité de direction et les gestionnaires seront formés sur les risques psychosociaux et le savoir-être dans un contexte organisationnel, afin de promouvoir des pratiques de gestion saines. Les gestionnaires seront outillés afin de mieux reconnaître les situations à risque et de soutenir adéquatement leurs équipes, notamment en facilitant l'accès aux ressources de mieux-être disponibles et aux outils appropriés offerts aux employé(e)s.



## Notre engagement

# Renforcer l'engagement des employé(e)s par la transparence sur les pratiques salariales et par la gestion participative

Afin de renforcer l'engagement des employé(e)s, Cascades souhaite continuer le déploiement d'une approche de gestion participative dans des unités d'affaires ciblées. Déjà en place dans certaines usines au Québec, celle-ci permet aux employé(e)s de s'impliquer dans la prise de décisions qui concernent leur unité. Nos équipes poursuivront aussi les efforts entamés pour assurer une plus grande transparence en matière de conditions de travail, entre autres sur les pratiques salariales. Cette initiative vise à renforcer la confiance, l'équité et la compréhension des mécanismes qui influencent directement leur quotidien.

## Ce que nous prévoyons accomplir

### Intégration aux processus d'affaires

Nous favoriserons la mise en place de structures de dialogues structurés pour renforcer la participation des employés aux décisions touchant leurs conditions et leur milieu de travail. Des unités d'affaires seront ciblées pour ce déploiement tant au Québec qu'ailleurs dans l'entreprise.

### Formation et sensibilisation

Les gestionnaires seront formés afin qu'ils puissent communiquer de façon claire et accessible les échelles salariales, les critères d'évolution des employé(e)s et les processus d'ajustement salarial, afin de soutenir une compréhension commune et cohérente du cadre de rémunération globale de Cascades.



# Des partenaires mobilisés



Les plus grands changements se matérialisent grâce à la force du travail d'équipe. En collaborant avec des fournisseurs qui partagent notre engagement envers le développement durable, nous renforçons l'impact de nos actions dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Dans nos équipes, l'expertise de nos employés permet à notre démarche de prendre vie et de rayonner auprès de nos partenaires d'affaires. Dans nos communautés, les projets que nous soutenons contribuent à maximiser la valeur que nous créons collectivement.

Ensemble, nous aspirons à créer un élan de changement, fondé sur la responsabilité partagée, la transparence et la confiance. C'est ainsi que nos engagements prennent toute leur force et leur portée.



## Notre engagement

# Faire affaire avec des fournisseurs responsables

### Objectif 10

85 % de nos dépenses faites auprès de fournisseurs analysés sur le plan ESG et répondant à nos exigences

2025 : 75 %  
2030 : 85 %

Chez Cascades, nous avons pour objectif d'incarner les meilleures pratiques en matière de responsabilité et de gestion des risques de la chaîne d'approvisionnement, tout en répondant aux attentes de nos parties prenantes en la matière. Nous souhaitons donc collaborer avec des fournisseurs qui partagent les mêmes valeurs que nous en matière de développement durable.

Cet engagement se concrétise entre autres par notre collaboration avec EcoVadis pour l'évaluation de nos fournisseurs sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), en place depuis 2012. Pour continuer à élever nos pratiques, nos équipes travailleront à accroître encore davantage la part de nos approvisionnements provenant de fournisseurs qui répondent à nos exigences en fonction de l'évaluation de leurs pratiques ou de l'analyse de leurs risques ESG avec les outils d'EcoVadis.

### Quelles sont nos exigences envers nos fournisseurs ?

Nous considérons qu'un fournisseur répond à nos exigences en matière d'ESG s'il répond à l'une de ces conditions :

1. Il obtient un score de 45/100 ou plus publié dans les 3 dernières années dans la plateforme d'évaluation EcoVadis Ratings
2. Il est associé à un risque ESG moyen-faible, faible ou très faible selon EcoVadis IQ Plus.

### Pourquoi nous utilisons ces plateformes d'EcoVadis et quelles sont leurs particularités ?

EcoVadis IQ Plus permet une vue rapide et générale des risques ESG d'un fournisseur sans que celui-ci ne soit mobilisé directement dans la démarche d'évaluation. Optimisée par l'intelligence artificielle, cette évaluation facilite l'identification des secteurs d'affaires et des pays d'implantation les plus à risque sur le plan ESG de manière à nourrir la hiérarchisation des fournisseurs. Les fournisseurs ciblés prioritaires sont appelés à remplir l'évaluation d'EcoVadis Ratings.

EcoVadis Ratings est utilisée pour évaluer les fournisseurs avec qui nous réalisons des dépenses importantes. Le processus implique une collaboration active du fournisseur qui doit fournir différentes informations concernant ses pratiques ESG. Ce processus nous permet d'obtenir un score de performance, qui rend aussi possible la comparaison entre entreprises.

## Notre point de départ

En 2025, 75 % de nos dépenses étaient réalisées auprès de fournisseurs analysés sur le plan ESG et répondant à nos exigences. Cette donnée est différente du résultat publié dans notre Rapport de développement durable 2025 en raison de la révision de notre méthodologie.

## Ce que nous prévoyons accomplir

### Collecte de données et analyse

Nous collectons et analysons les données relatives à nos fournisseurs sur une base annuelle grâce aux plateformes d'EcoVadis. Un plan d'action est ensuite identifié en fonction des résultats d'analyse obtenus. Nous nous réservons le droit de demander aux fournisseurs de se faire réévaluer, de mettre en place des actions correctives pour améliorer leurs pratiques ESG, ou de procéder à des vérifications supplémentaires sur site.

### Intégration dans les processus d'affaires

En 2025, nous avons intégré des clauses dans les contrats d'approvisionnement afin de clarifier nos attentes envers nos fournisseurs et formalisé leur participation au processus d'évaluation EcoVadis. Notre Code de conduite des fournisseurs clarifie aussi ces attentes à leur égard.

## Comment nous allons mesurer cette cible

### Indicateur de suivi

% Dépenses annuelles associées aux fournisseurs répondant à nos exigences ESG (\$) / total des dépenses annuelles auprès de l'ensemble des fournisseurs de Cascades (\$)

### Détails méthodologiques

Notre nouvelle méthodologie inclut l'utilisation des résultats d'analyse EcoVadis IQ Plus, n'utilise plus de questionnaire distinct destiné aux petits fournisseurs de fibres recyclés, et considère toutes les dépenses de Cascades.

L'ensemble des fournisseurs, ainsi que l'entièreté des dépenses réalisées auprès d'eux, sont inclus dans le périmètre de la cible.



## Notre engagement

# Approfondir les connaissances de nos employé(e)s en développement durable par la formation

La mobilisation des employé(e)s est un levier essentiel pour faire vivre notre démarche de développement durable à l'échelle de l'organisation. Ainsi, nous souhaitons renforcer les connaissances de nos équipes envers le développement durable afin qu'elles agissent comme de véritables porte-paroles au sein de notre écosystème d'affaires. En misant sur l'approfondissement de leurs connaissances, nous nous assurerons de maintenir un discours crédible et percutant auprès de nos divers publics cibles, dont nos clients et nos fournisseurs.

### Quels groupes d'employé(e)s sont principalement concernés par cette initiative ?

- Les équipes d'approvisionnement, dont les décisions influencent l'impact carbone associé à notre chaîne d'approvisionnement et la gestion des risques ESG, incluant les risques liés aux droits humains.
- Les équipes de vente, qui jouent un rôle central dans la communication de la valeur ajoutée de Cascades et dans la promotion de solutions permettant à nos clients de faire des choix de produits à empreinte environnementale réduite.

### Ce que nous prévoyons accomplir

#### Formation et sensibilisation

Nous mettrons à jour et bonifierons la formation disponible pour tous les nouveaux employé(e)s en matière de développement durable, dans le cadre du processus d'intégration suivant l'embauche.

Des formations ciblées, des webinaires thématiques et des outils de vulgarisation adaptés aux différents rôles seront déployés afin de clarifier le sens des orientations prises et de valoriser l'impact concret de l'engagement des employé(e)s.

## Notre engagement

# Encourager nos employé(e)s à s'impliquer bénévolement dans leur collectivité

Nos employé(e)s contribuent activement au développement de leur communauté en s'impliquant bénévolement auprès des causes qui leur tiennent à cœur, et ce, à l'échelle de l'entreprise. Afin de célébrer et de soutenir cette implication, Cascades a mis en place un programme de reconnaissance du bénévolat des employé(e)s en 2016. Depuis, les Cascadeuses et Cascadeurs sont invités à inscrire tous les ans leurs heures de bénévolat dans une plateforme numérique. Tous les ans, nous déployons des initiatives pour reconnaître les employé(e)s qui s'impliquent.

### Ce que nous prévoyons accomplir

#### Formation et sensibilisation

Nous poursuivrons la promotion du bénévolat auprès de nos employé(e)s en communiquant diverses occasions de bénévolat disponibles et en valorisant nos partenariats philanthropiques avec des organismes et des causes qui nous tiennent à cœur. La reconnaissance des Cascadeuses et Cascadeurs engagés dans leur communauté demeurera un levier clé pour renforcer la culture d'engagement au sein de nos équipes.



## Notre engagement

# Inciter nos partenaires communautaires majeurs à s'engager en développement durable et à divulguer leur impact

Cascades soutient, par l'entremise de son programme de dons et commandites, des organismes et des causes alignés avec ses valeurs et structurés autour de quatre axes principaux : le développement durable, l'éducation, la santé et le sport. Ces engagements reflètent notre volonté de contribuer positivement au bien-être des communautés où nous sommes présents.

Dans la continuité de notre démarche, et dans l'esprit de notre ambition de créer un courant de changement, nous souhaitons sensibiliser et mobiliser nos partenaires communautaires majeurs en matière de développement durable. L'objectif est de les encourager à poser des gestes concrets et mesurables, afin de jouer pleinement leur rôle de vecteurs de changement positif dans leur milieu.

### Ce que nous prévoyons accomplir

#### Collecte de données et analyse

Des critères de développement durable seront développés afin d'évaluer en amont les pratiques des partenaires majeurs, soit ceux recevant un soutien financier annuel de plus de 25 000 \$. Un mécanisme de reddition de comptes, dont les requis seront intégrés aux ententes, sera aussi mis en place afin d'inviter les partenaires à partager leurs actions et retombées en développement durable.

Cette approche vise à renforcer la transparence, à mesurer de façon plus structurée les impacts de nos investissements et à maximiser notre création de valeur sociétale. Cette initiative permettra aussi à Cascades de soutenir des organisations qui partagent ses valeurs et engagements de développement durable.



# Tableau synoptique

Sommaire de nos 10 objectifs mesurables

ENGAGEMENTS	OBJECTIFS	INDICATEURS DE SUIVI (KPIs)	MESURES DE DÉPART	CIBLES
<b>UNE NATURE PRÉSERVÉE</b>				
Garantir un approvisionnement en fibres bien géré en matière de protection des forêts	100 % de nos approvisionnements de fibres et papiers vierges évalués et jugés à faible risque de déforestation et de conversion d'écosystèmes naturels	% TM fibres vierges à faible risque de déforestation / TM fibres vierges achetées	2025 : 50,1 %	2030 : 100 %
Réduire notre utilisation d'eau potable	- 5 % d'utilisation d'eau potable dans nos moulins	M <sup>3</sup> d'eau potable utilisée	2025 : 4 381 273	2030 : 4 162 209
Réduire nos émissions de GES	- 67,2 % des émissions de GES des scopes 1 et 2 d'ici 2035, par rapport à 2019	Total TM équivalent CO <sub>2</sub> Scopes 1 + 2	2019 : 1 117 345	2035 : 366 489
	- 41,3 % des émissions de GES de scope 3 des catégories 1, 3, 4 et 10 d'ici 2035, par rapport à 2019	Total TM équivalent CO <sub>2</sub> Scope 3, catégories 1, 3, 4, 10	2019 : 2 584 053	2035 : 1 517 987
Réduire notre consommation d'énergie	- 5 % de la consommation d'énergie achetée de nos moulins par tonne de produits	GJ/TMNV	2025 : 8,621	2030 : 8,190
<b>DES PRODUITS ÉCOCONÇUS</b>				
Contribuer à l'économie circulaire en priorisant la recyclabilité de nos emballages	100 % d'emballages fabriqués et vendus qui sont recyclables, compostables ou réutilisables	% emballages recyclables, compostables ou réutilisables	2025 : 87,9 %	2030 : 100 %
Communiquer les émissions de GES associées à nos produits	Rendre disponible l'empreinte carbone détaillée de 100 % de nos produits prioritaires	% produits avec PCF / produits prioritaires	2025 : 0 %	2030 : 100 %
<b>DES EMPLOYÉ(E)S ACCOMPLIS</b>				
Accroître la prévention en santé et sécurité	Nous positionner parmi les leaders de notre industrie en réduisant notre taux d'incidents enregistrables de 30 %	Taux de fréquence OSHA	2025 : 1,3	2030 : 0,9 ou moins
Favoriser la rétention de nos talents	Dépasser et maintenir un taux de rétention de nos employé(e)s de 85 %	Taux de rétention des 12 derniers mois	2025 : 84,8 %	2030 : 85 % ou plus
<b>DES PARTENAIRES MOBILISÉS</b>				
Faire affaire avec des fournisseurs responsables	85 % de nos dépenses faites auprès de fournisseurs analysés sur le plan ESG et répondant à nos exigences	% de dépenses associées aux fournisseurs répondant à nos exigences ESG	2025 : 75,0 %	2030 : 85,0 %



[cascades.com/developpement-durable](https://cascades.com/developpement-durable)

